

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Appui financier de 31 200 \$ de la FFMSQ au Centre de soutien au réseau familial – La Maison soutien aux Aidants

Montréal, 8 juillet 2014 – La Fondation de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FFMSQ) a le plaisir d'annoncer l'octroi d'un soutien financier de 31 200 \$ au **Centre de soutien au réseau familial (CSRF) – La Maison soutien aux Aidants**, situé à Granby en Montérégie. Ce montant servira à la réalisation d'un projet de répit destiné aux proches aidants s'occupant d'un adulte, âgé entre 21 et 64 ans, atteint d'une maladie physique ou en perte d'autonomie.

Plus spécifiquement, l'aide financière de la FFMSQ permettra à l'organisme d'offrir gratuitement 2 000 heures de répit, réparties en bloc de 32 heures, à 62 aidants de la région qu'il dessert, et ce, dans le but de prévenir l'épuisement.

« Notre Fondation souhaite contribuer à la mise en place, au maintien ou à l'amélioration de ressources de répit au Québec. Nous savons que les besoins sont grands et le projet présenté par le **CSRF – La Maison soutien aux Aidants** s'inscrit précisément dans notre mission. Nous sommes donc particulièrement heureux de nous y associer », de dire la présidente de la FFMSQ, Dre Diane Francœur.

« Pour nous, le simple fait d'être fatigué est une raison suffisante pour qu'un aidant fasse appel à nos services. Et, grâce à l'aide financière de la Fondation de la FMSQ, nous pourrions supporter encore plus d'aidants en leur offrant le répit souhaité. Au nom de ces familles dévouées, merci! », a souligné Mme Suzanne Tardif, directrice générale de l'organisme.

Fondé en 1992, le CSRF - La Maison soutien aux Aidants a pour mission de prévenir l'épuisement physique et affectif relié à la tâche des proches aidants; permettre aux proches aidants de se rencontrer, d'échanger et de s'entraider de façon à s'apporter du support dans les interventions auprès de leur proche en perte d'autonomie ou en maintien à domicile; défendre les intérêts et les droits des proches aidants de sorte qu'ils reçoivent l'information et les services à domicile requis pour prendre en charge leur proche; et promouvoir la création de services appropriés ou de toutes autres activités servant l'intérêt des proches aidants.

La FFMSQ invite les organismes offrant des services de répit à lui présenter des projets pour l'année 2014 et tient à rappeler qu'elle procède à l'évaluation des demandes en continu. Celles-ci peuvent donc lui être acheminées tout au long de l'année. Pour de plus amples renseignements, consultez le fmsq.org/fr/fondationfmsq.

La Fondation de la Fédération des médecins spécialistes du Québec est un organisme de bienfaisance sous la Loi de l'impôt sur le revenu. En soutenant financièrement divers projets de répit, la Fondation souhaite faire une réelle différence dans la vie des proches aidants au Québec, des gens qui s'investissent entièrement pour soutenir un proche qui souffre d'une incapacité temporaire ou permanente à la suite d'une maladie, d'un handicap, d'un accident ou d'une maladie dégénérative.

Un répit aujourd'hui... *pour la vie!*

– 30 –

Source :
Fondation de la Fédération des médecins spécialistes du Québec
Ligne média : 514 350-5160